

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 38

Artikel: Mot d'auteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LA BOUGEOTTE !

EST dans les mœurs... il faut qu'on bouge ! Les petits, les grands, les moyens, il faut que tout remue !... Les citadins profitent de toutes les occasions, de tous les incidents, pour fuir leur ville, les campagnards ne manquent pas un prétexte pour aller à la ville et comme à force de faire le voyage dans un sens ou dans un autre, les sensations s'émeuvent, on cherche à les « ravigoter » en poussant... plus loin ! Les gens de ville aspirent à prolonger leurs vacances et à les renouveler le plus souvent possible pour essayer d'atteindre des horizons nouveaux, les gens de la terre ont hâte de courir d'une ville à une autre pour « voir » à leur manière ce que les images et les récits des périodiques leur révèlent... à la leur ! et de ces aspirations communes des gens de partout qui utilisent les moyens de plus en plus vite d'aller de plus en plus loin, il nous vient parfois des brins de confidences de gens paraissant jouir d'un maximum de paix et de quiétude dans leur existence sédentaire, mais qui se laissent subjugué par les félicités qu'ils soupçonnent être réalisables dans la vie errante !

Il n'est pas de sensation plus agréable que le déplacement perpétuel et aller manger des choux ou des macaronis moins bons que chez soi — dans un restaurant à la mode.

Errer ! comme si ce mot pouvait encore être utilisé dans notre civilisation !

Un paradoxe étrange... en notre société policée, administrée, dirigée, canalisée, embrayée comme un mécanisme d'horlogerie indémodable où tout serait prévu et réglé sans possibilité d'écart, il existe encore de ces « individualités » asservies au mouvement général qui s'imaginent qu'à travers ce machinisme ordonné en ses moindres détails, il y a encore des pièces qui jouissent de la faculté de pouvoir se ballader à leur aise et au gré de leur fantaisie à travers l'assemblage des multiples rouages solidaires qui composent, déterminent et assurent le fonctionnement de cette honorable société !

Cette soif d'aventures, ce désir d'aller à tort et à travers, ce besoin de sortir du « piquet » qui les maintient comme la chèvre dans un espace strictement limité, pour une fonction déterminée n'est pas seulement un « travers » particulier à quelques personnages.

À part les vacances où l'on se ballade au gré du bon ou du mauvais temps, il faut encore créer d'autres occasions de sortie. On fait le pont à Pâques, à Pentecôte, au Jeûne fédéral, au Nouvel-An, etc.

Ah ! non ! dites-moi, la bougeotte, n'est-elle pas une maladie ?

Mot d'auteur. — On parlait devant un auteur dramatique des divers moyens d'en finir avec notre carcasse.

— Moi, s'écria notre homme, je suis délibérément hostile à la crémation. Comme auteur dramatique, je répugne à finir par un four !

Trop de bruit. — Maman, disait la petite Alice à sa mère, tandis que son petit frère piaillait, est-ce que tous les bébés viennent du ciel ?

— Mais oui, ma chérie.

— Eh bien ! ça ne m'étonne pas, dit-elle, tandis que le bébé criait toujours plus fort.

— Et pourquoi ?

— Parce que, si j'étais le bon Dieu, je ne voudrais pas les garder auprès de moi !



LO PAISAN ET SON JUSTIN

LO AI a quoque dzo, lo Guste ao charron l'è zu pèr Inverdon po sè tràovâ 'na plliace. Faut craire que cein n'a pas trainâ, vu que l'a écrit on mot à sa mère, que dit dinse : « Profito de la pousta po vo fère savai que i'è on' état. Dein on mai einveron, lâi arâ six senannès que su dein lo tya-caïonnâdza. Lo patron l'è rudo contènt de mè. M'a dza fé tyâ dou ao trei iadzo et l'a de que vâo mè fère écortsi lo maî que vint. L'autr'hi, i'è tzapiotâ lo fedzo à la serveinta dâo maîdzo Nicouç, et bresi lè z'ou à la dama do syndico. Lâi à pas pi demi-hâora, lo monsu de décoûte l'è venu assebin ; l'è mè que lâi ie copâ sè z'orollhès dè caïon.

Vo z'invoûio on métro de mè boudins et resto voutron

Guste.

P. S. Vo tràoverâ mon bejiet ao fond dâo paquie, déso lo boudin. »

Sami.

ON APPREINTI

ON paisan que n'avâi jamé zu apprâi à lière et que ne cougnessâi pas l'orthographe, po cein qu'on ne l'avâi pas einvouyî à l'écoûla, mâ que l'irè præo suti, l'avâi met son valet à Losena po ein fère on savant.

Aprî bin dâi z'annâies, lo valet, qu'on lâi desai Justin, revint ao velâdzo. L'arrevè tsi son père à l'âora de midzo; on avâi medzi la soupa; on apportè sù la trabllia dâo papet ài porrâ et dein on autro plliat de la saucesse ao fedzo.

— Eh ! bin, que fâ lo père, as-tou bin profitâ de eilliâo z'aleçons que m'ant cotâ tant gros ? I-tou on savant ?

— Oï, que repond Justin, et m'ein vé vo lo montra tot lo drâi : Diéro ài-vo dè plliats sù la trabllia ?

— Dou, parbleu !

— Caisi-vo ! Lâi ein a beau et bin trei !

— Ah ! bah ! fâ lo père tot ébahi... te vâo rire !

— Vu bin m'ein gardâ !... mâ acutadè : on plliat de saucesse, cein fâ ion, vo z'ite d'accô ? on plliat de porrâ, cein fâ dou ; dou et ion fant trei !

— L'è justo ! fâ la paisan ein sorezeint dein sa barba. Adan, m'ein vu medzi lo premî plliat ; la mère preindra lo segônd, et tè, mon valet, t'arâ lo troisième po te récompeinsâ d'avâi bin recordâ pè Losena... »

Sami.

POMPIERS DE JADIS

EUGENE, beau gars, bien découpé, bon tireur et même orateur spontané, avait des qualités qui le désignaient à l'attention de ses compourgeois. Les républicains ne sont pas toujours ingrates. La ville de X..., qui s'enorgueillit depuis longtemps de posséder un corps de pompiers modèle, avait gratifié Eugène du grade de caporal dans cette troupe d'élite. « Le jeune homme qualifié » était fier d'avoir gravi le premier échelon d'une hiérarchie « pompeuse » qui monte jusqu'au commandant de corps. Et il faisait de son mieux pour mériter

la confiance que ses chefs avaient placé sur sa tête. Il y avait, toutefois, une ombre au tableau. Notre caporal, homme d'initiative, en prenait trop à son aise quand, par hasard, il avait absorbé quelques verres de petit blanc. En ces occasions-là, il se pliait mal aux ordres d'en-haut ! Nature indépendante et frondeuse, il agissait alors à sa guise, comme s'il y eût deux hommes en lui, le civil et le pompier ! Malheureusement, une fois, le premier l'emporta sur le second.

Le bataillon de carabiniers ayant pris ses cantonnements dans la cité, la compagnie de sapeurs-pompiers à laquelle appartenait le caporal Eugène fut mobilisée. Suivant la coutume, la pompe et les autres engins avaient été alignés sur la place du marché, prêts à intervenir en cas d'alerte. Eugène était chef d'une patrouille dont la mission consistait à surveiller l'un des principaux quartiers. C'est dire que ce service l'appelait à circuler, à passer d'une rue à l'autre et à contourner plus d'un café. Ancien carabinier lui-même, il eut ainsi le plaisir de rencontrer des camarades de service et de partager, avec les uns et les autres, le verre de l'amitié. La garde du feu ne devait-elle pas pousser ses scrupules jusqu'à pénétrer dans les établissements publics afin d'y noyer les commencements d'incendie qui pouvaient s'y déclarer ? « Aux artilleurs, autant ici qu'ailleurs » proclamait une enseigne éloquent. Là, carabiniers et pompiers fraternisaient démocratiquement, c'est-à-dire en bons Vaudois. Mis en verve, Eugène eut tôt fait d'improviser un discours de bienvenue, cordial et pétillant comme le jus des coteaux du pays. Acclamé, il récidiva. Grisé, il entonna « Roulez tambours », le « Ranz des vaches », « Vaudois, un nouveau jour se lève ! ».

Le temps s'écoulait et les visages rayonnaient. La patrouille n'avait nulle envie de quitter ces lieux hospitaliers. Mais, à plusieurs reprises, une estafette était venue du corps de garde transmettre au volage sous-officier l'ordre de rentrer. Peine perdue, le caporal n'entendait rien. L'heure d'évacuation des cafés étant venue, la garde des carabiniers rencontra celle des pompiers. Nouvelles embrassades ! Cette fois, il fallait déguerpir. Eugène et ses acolytes, voyant le vide se faire autour d'eux, se résignèrent à partir les derniers.

Les pompiers avaient la démarche flottante, les yeux brillants et le verbe haut. Aussi, lorsque Eugène se présenta au poste, le capitaine N., du corps de X..., qui se trouvait là, en civil, ne put-il s'empêcher de l'admonester vivement, le traitant notamment d'« ivrogne ». Eugène bondit sous l'apostrophe. Sans réfléchir, cédant à la pression de ses nerfs, il saisit à bras-le-corps le capitaine en civil, l'enleva par une prise énergique de lutte suisse et le fourra... dans la pompe, tête en bas et pieds en l'air ! Une rumeur faite de rires et de protestations salua cet exploit homérique.

L'affaire eut un grand retentissement dans la petite ville. Eugène fut invité à présenter des excuses. Il se déroba et l'épilogue de l'incident ne tarda pas à avoir lieu.

Le bataillon de sapeurs-pompiers fut appelé, un dimanche matin, avant le culte, sur la place de fête, pour assister à la dégradation du caporal fautif. C'est une façon de parler car, faute de moyens légaux de coercition, l'opération dut